



St Péray, le 25 Novembre 2023

Festival de la Plaine – St Péray – 25 et 26 Nov 2023

**Intervention de la Confédération paysanne pour la défense
des terres agricoles de St Péray**

Chaque année, en France Métropolitaine, 60 000 hectares de terres agricoles sont accaparés pour d'autres finalités que l'agriculture, et de manière irréversible. A ce rythme-là, deux millions d'hectares de ces terres auront disparu d'ici à 2050.

En Ardèche, les terres agricoles sont de plus en plus menacées. Les chiffres sont alarmants : alors que la SAU (surface Agricole Utile) ne représente que 4% du territoire, le département a perdu 12% de sa superficie agricole en 10 ans ... et 3% au niveau national ! Triste et inquiétant constat. Et la consommation de l'espace est encore en forte hausse en Ardèche depuis 2017 : + 18% par an¹

Or, nous devons garder les terres, pas pour l'exportation et notre balance commerciale, mais pour l'agriculture paysanne, pour notre autonomie alimentaire, locale et nationale, pour le développement de la biodiversité, pour la vitalité de nos écosystèmes . C'est ce pourquoi nous luttons avec Via Campesina, avec les paysans sur tous les continents. C'est pourquoi nous sommes ici, aujourd'hui, à Saint-Peray.

Concernant l'aménagement routier de la déviation de Guilherand-Granges/Saint-Péray, nous refusons l'artificialisation de 8 ha de bonnes terres agricoles (et de nombreuses autres menacées).

A l'heure où le gouvernement promeut le principe de « Zéro Artificialisation Nette », l'étude d'impact ne parle que très peu de la perte du foncier agricole et ne propose pas de solution de compensation.

Cette nouvelle voie engendrera obligatoirement un développement urbain et la perte de plusieurs dizaines d'ha supplémentaires par la suite, ce que démontre notamment l'amorce de nouvelles voies sur le giratoire Mulet.

Et le pire est à venir, car comme l'arbre qui cache la forêt, cette petite déviation, qui n'est jamais que le prolongement du contournement de Valence, sera suivie par la réalisation d'un nouveau pont !!

Conséquences en cascade, ce projet de pont, s'il voyait le jour, entraînera la disparition à terme de plusieurs centaines d'ha de bonnes terres agricoles irrigables dans la plaine de Cornas et Saint-Péray, de la même façon qu'à Guilherand avec le pont des Lônes !

A l'heure du changement climatique, il faut privilégier les terres agricoles périurbaines, plutôt que l'amélioration de l'infrastructure routière déjà performante qui ne fait qu'amplifier la politique du "tout-voiture", individuelle de surcroît.

AGIR ENSEMBLE !

La question posée à tous les citoyens, c'est celle d'une politique d'aujourd'hui pour demain. C'est une politique de transport, de logement, d'organisation de l'espace et donc d'aménagement qui soit ménagement des milieux vivants. Cela ne peut être la poursuite d'une politique du passé, celle-là même qui a participé au dérèglement climatique et écologique. C'est celle d'une politique pour aujourd'hui, urbain et rural liés en mobilité douce, qui soit harmonie dans et entre les territoires.

1Source Préfecture Ardeche : lettre info « consommation espaces ardeche 2023 » pour le Congrès des Maires

Ainsi, par exemple, l'objectif d'autonomie alimentaire locale qui limite les déplacements et l'empreinte carbone. Pour tout cela, la Confédération paysanne continuera de lutter

- Comme contre les projets routiers : la RN 88 en haute Loire ou le projet d'autoroute A 69 entre Toulouse et Castres, ... la "déroute des routes" est le chemin de l'agriculture paysanne ! ...
 - Comme à Sainte Soline contre les méga-bassines, appropriation privée et destructrice des ressources en eau,
 - Comme à Saint-Pierre de Colombier et le projet de basilique, agression du milieu de vie
- ...

Sur tous les terrains où le bien commun est bafoué ...

la Confédération paysanne continuera de lutter aux côtés de toutes celles et de tous ceux, associatifs, militant(e)s, élu(e)s ou citoyen(ne)s, qui pensent que les urgences écologiques et sociales doivent enfin être prioritaires.

... avec le puissant lézard qui défie le château de Crussol sur l'affiche de la manifestation ...
Continuons de défendre, pacifiquement mais de façon déterminée, la liberté de contester ce qui nous paraît injuste et contraire au bien commun.

**Ensemble, avec toutes les forces du mouvement social
(syndicats, associations, partis, citoyens ...),**

Continuons le combat pour une justice sociale, alimentaire & écologique.

Confédération paysanne de l'Ardèche